

## Modification projet résolution

## Par Natimma, le 08/11/2014 à 08:05

Notre gérant de copropriété nous a refusé d'approuver une résolution en retirant un point de ce projet.

Ce projet visait à modifier plusieurs articles des statuts.

Les associés (en fait, il s'agit d'une SCA) voulaient voter cette resolution en retirant un article (parmi les 8 concernés).

Notre gérant a refusé sous prétexte que nous étions obligés de voter l'ensemble de la résolution ou rien.

Est-ce légal?

Merci de vos réponses